



Déclaration liminaire au CDAS du 4 mars 2016

Monsieur le Président,

Le premier CDAS de l'année est réuni ce 4 mars 2016 après une période douloureuse pour l'action sociale ministérielle.

En effet, au Comité Technique Ministériel du 13 octobre 2015, les ministres annonçaient pour 2016 une baisse drastique du budget de l'action sociale de 28 millions d'€ avec la suppression de la subvention à l'association ALPAF.

C'est du jamais vu à l'action sociale de nos ministères !

Les fédérations syndicales, dans l'unité, ont demandé l'ouverture d'un cycle de discussions sur les orientations de l'action sociale ministérielle, les prestations et le budget.

Elles ont exigé une meilleure gouvernance des associations avec le respect de leur indépendance.

Elles ont aussi souhaité redéfinir le rôle et la place des organisations syndicales au sein des associations.

Elles ont également demandé le respect du dialogue social dans tous les domaines et à tous niveaux.

Le cycle de discussions a débuté le 17 février.

Les représentants de Solidaires Finances au CDAS du Nord souhaitent un meilleur dialogue social qui exige davantage de transparence dans la gestion de l'action sociale départementale, une meilleure information des représentants des personnels et des convocations au CDAS dans des conditions acceptables.

Une nouvelle fois, nous déplorons que le CDAS de ce jour soit convoqué un vendredi après midi alors que l'ordre du jour est très chargé.

Serait-ce à dire que vous ne souhaitez pas que les OS siègent utilement en limitant de fait la durée des débats ?

Solidaires Finances exige que désormais, les CDAS soient convoqués le matin et pour la journée.

Par ailleurs, Solidaires Finances tient à féliciter tous les personnels de la délégation d'action sociale pour le travail remarquable accompli sur le dossier restauration.

L'enquête a été complexe et il nous faut désormais analyser tous les chiffres.

Nous redemandons la tenue d'un groupe de travail sur la restauration, des pistes d'améliorations doivent enfin être trouvées et appliquées.

D'ores et déjà, Solidaires Finances s'étonne que certaines structures ne figurent pas dans l'enquête, comme le restaurant de l'école des douanes de Tourcoing ou celui de l'école des mines de Douai.

Solidaires Finances constate un taux moyen de fréquentation d'à peine 30% ce qui nous interpelle.

Il est nécessaire d'examiner les raisons mais on peut déjà dire que le prix des repas et la qualité moindre sont les principales causes de désaffection.

Pour un agent C, fréquenter assidûment la restauration collective revient à faire une dépense qui représente plus de 8 à 10% de son salaire. C'est intolérable !

On se rend compte également que les tarifs de l'harmonisation tarifaire pour un plat et deux périphériques, déjà trop élevés, sont quasiment toujours dépassés.

Solidaires Finances exige a minima le strict respect de l'harmonisation tarifaire.

S'agissant de l'équipement des coins repas, nous observons une dépense en 2015 de 7500€ et une dépense prévisionnelle pour 2016 de 7000€.

Solidaires Finances rappelle que l'enveloppe « coins repas » antérieurement gérée par le Secrétariat général s'élevait à 150 000€ pour l'ensemble des délégations.

Avant de prendre toute décision sur l'équipement des coins repas et les renouvellements des matériels, Solidaires Finances exige que la délégation produise un état détaillé des équipements actuels avec leur date d'acquisition, leur durée de vie prévisible et leur état de fonctionnement.

Le CDAS sera ainsi en mesure d'établir un programme de dépense « coin repas » pluriannuel sans mettre en cause les autres dépenses concernant les sorties, CESF etc..

Solidaires Finances souhaite travailler dans un esprit constructif, d'échange et de dialogue retrouvé.